

Ecole Elémentaire La Pierre Levée
Rue Nationale
17220 LA JARNE

CONSEIL D'ÉCOLE

du **jeudi 8 juin 2017**

Présents :

- Mr MÉREAU, directeur de l'école.
- Mmes ACCARY, LARMAILLARD, TEYSSÈDRE
Mr DUPONT, enseignants.
- Mmes COUMARIN, DIARRASSOUBA, GIBEY, TORLINI, Mr ORELL,
représentants titulaires des parents d'élèves,
- Mme BURGAUD, représentante suppléante des parents d'élèves,
- Mr COPPOLANI, Maire de La Jarne,
- Mr GABUCCI, membre de la commission Affaires Scolaires.
- Mme SALOMON, coordinatrice Enfance Jeunesse

Excusés :

- Mr FLORENTIN, Inspecteur de l'Education Nationale.
- Mmes BREGIER, DAVID, RODRIGUES, SORBE, représentantes
suppléantes des parents d'élèves,
- Mme CHINOT, psychologue scolaire.
- Mme THOUVENIN-SALMON, adjointe déléguée aux Affaires Scolaires,

ORDRE DU JOUR :

- Bilan de l'année 2016 / 2017 (projets de classe, activités sportives et culturelles).
- Préparation rentrée septembre 2017 :
effectifs, répartition, projets prévisionnels, aménagements, conditions matérielles...
- Informations et questions diverses.

Désignation des secrétaires de séances : Mme ACCARY et Mme COUMARIN

1 - Lecture du procès-verbal du précédent Conseil d'Ecole (16 mars 2017).

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

2 - Bilan de l'année 2016 / 2017 (projets de classe, activités sportives et culturelles)

Education physique et sportive :

Rugby : les séances d'initiation qui se sont déroulées en mars et avril ont débouché sur la participation des élèves des classes de CM1 & CM2 à un tournoi scolaire en compagnie de quatre autres classes de l'agglomération. Les 175 élèves participants avaient été répartis dans 24 équipes qui se sont affrontées durant la journée du jeudi 1^{er} juin sous un beau soleil.

Les rencontres sportives entre la classe de CE1 et leurs correspondants de Salles-sur-Mer initialement programmées le lundi 29 mai ont été reportées au lundi 3 juillet en raison de la météo défavorable.

La 13ème édition du "Cross de l'école" est toujours programmée pour le vendredi 9 juin (78 % des élèves se sont inscrits).

La sortie au Vertigo Parc de La Jarne (classes de CE2 & CM2) prévue le jeudi 18 mai s'est déroulée aujourd'hui jeudi 8 juin en raison également des conditions météorologiques défavorables.

Découverte du milieu aquatique

Cette activité a été proposée aux 27 élèves de la classe de CP.

Les séances ont débuté le lundi 13 mars et se termineront le lundi 12 juin.

Instruction civique / Histoire

Sensibilisation des enfants de l'école pour participer aux cérémonies des 11 novembre et 8 mai mais leur participation aux cérémonies est très timide en raison du calendrier peu favorable (jours fériés associés à un week-end).

Les parents demandent à ce que l'événement soit noté sur les cahiers de correspondance l'année prochaine.

Education musicale

Projet musical et rythmes corporels en collaboration avec le Conservatoire de musique de La Rochelle du 21 septembre au 8 mars (classes de CP, CE1, CE2 & CM2) et projet chorale (classe de CM1).

Ces projets se concrétiseront lors de la fête de l'école en fin d'année avec la participation d'élèves de la maternelle. Concernant la chorale de la classe de CM1, des élèves volontaires ont été invités à venir chanter lors de la manifestation des "Animations Historiques au château de Buzay" le dimanche 4 juin. Leur prestation a été fortement appréciée.

Important : A propos de la fête de l'école du 23 juin prochain, Mr Coppolani fait part des nouvelles directives émanant de la Préfecture relatives au renforcement des consignes de sécurité lors des manifestations publiques en plein air.

Concernant la fête de l'école, une réunion de travail aura lieu très prochainement avec les écoles et l'association des parents d'élèves pour mettre en place ces consignes.

Production d'écrits

Correspondance de classes entre les classes de CE1 et CE2 et des classes de niveau identique de l'école de Salles-sur-Mer.

La classe de CE1 rencontrera sur ce thème leurs correspondants à Salles-sur-Mer le vendredi 16 juin (déplacement en vélo).

Lecture

Voyage lecture (classes de CP & CE1). L'activité se terminera fin juin.

Rallye lecture tous les trimestres (classes de CE2 & CM2)

Rallye lecture avec des élèves de sixième du collège (classe de CM2) + découverte du collège le lundi 12 juin.

Enseignement des langues vivantes

Une intervenante en allemand a été envoyée par l'Inspection pour les classes de CM1 et CM2 ; son intervention a commencé le 13 octobre mais s'est interrompue en raison d'un arrêt maladie qui se prolonge encore actuellement alors que son contrat arrive à son terme fin mars.

Sciences

Sensibilisation au compostage des bio-déchets avec la participation des Ambassadrices du Tri de la CDA. L'animation a eu lieu le lundi 6 mars pour les classes de CM1 & CM2. Un composteur a été installé près du poulailler derrière l'école.

Un article écrit par des élèves de la classe de CM2 est paru dans le dernier bulletin municipal.

Education civique

Projet initié par la mairie pour toutes les classes.

Les élèves de l'école ont été invités à imaginer des menus (un par classe) qui ont été soumis au vote dans les conditions réelles d'une élection officielle. Une liste électorale, des bulletins de vote, des cartes d'électeurs ont été élaborés et le vote s'est déroulé à la salle Mélusine avec l'urne et les isolements les 14 avril et 5 mai.

Le menu plébiscité (classe CM2) a été servi à la cantine le mardi 23 mai.

La sensibilisation des élèves de CM2 à l'utilisation des bus Yelo s'est déroulée à l'école le lundi 29 mai.

Histoire

La sortie au château d'Usson (château des énigmes près de Pons) a eu lieu le jeudi 18 mai (classes de CE1 & CM1) malgré un temps très pluvieux. Les élèves ont cependant pu aller jusqu'au bout du parcours en compagnie des pirates.

Liaison GS Maternelle / CP

Décloisonnement entre les deux classes à chaque période pour des activités communes.

Rallye-photos dans La Jarne pour les GS / CP en juillet.

Comme chaque année, les élèves de CM2 s'organiseront un pique-nique de fin d'année.

Financement de ces actions :

Le coût financier des diverses actions de projet est pris en charge par :

- la Mairie,
- les coopératives des classes,
- la coopérative de l'école,
- les bénéfices réalisés lors de ventes diverses qui sont affectés à l'ensemble des actions réalisées au cours de l'année scolaire.
- l'Association Jarnaise des Parents d'Elèves *
- le Conseil Départemental à raison d'un voyage en bus pour l'année à destination d'un site dont la liste est communiquée chaque année
- les familles dans le cas des sorties avec hébergement et/ou restauration.

* L'AJPE a également financé l'achat de jeux de cour dont un panneau de basket qui devrait être installé pour la rentrée de septembre.

Bilan Unité d'Enseignement ITEP :

Pour la seconde année consécutive, l'unité a fonctionné avec la même enseignante.

Quelques problèmes de comportement de deux enfants ont été observés. Des mesures d'aménagement de leur présence ont été prises afin de respecter les clauses du partenariat et de respecter également la vie scolaire de l'établissement.

Un seul incident s'est produit récemment entre un élève de l'ITEP et un élève de l'école. Il sera traité directement entre l'éducateur de l'enfant et la famille concernée.

3 - Préparation rentrée septembre 2017 :

effectifs, répartition, projets prévisionnels, aménagements, conditions matérielles

Situation des effectifs à la rentrée 2017 :

Données actuelles :

123 enfants scolarisés actuellement,

28 départs en sixième,

3 départs annoncés en cours de scolarité

27 inscriptions en provenance de la maternelle de La Jarne

2 inscriptions provenant d'une autre école

La prévision actuelle et provisoire est de 121 élèves en septembre.

Le détail par niveau s'établit comme suit :

CP : 28

CE1 : 26

CE2 : 22

CM1 : 23

CM2 : 22

soit un total de 121 élèves

La répartition des élèves dans les cinq classes sera entérinée lors du Conseil des Maîtres du vendredi 1er septembre et officialisée le lundi 4 septembre, jour de la rentrée des classes.

Au niveau de l'équipe éducative,

Direction et classe de CM1 : après 24 années de présence dans l'école, Mr MÉREAU part en retraite à l'issue de cette année scolaire, son successeur est connu depuis quelques semaines, il s'agit de Mr Yann-Eric FLEURANT. Il connaît l'école puisqu'il réside à La Jarne, ses filles ont fréquenté l'établissement et il est déjà intervenu dans l'école à plusieurs reprises en tant que maître remplaçant au cours des dix dernières années.

Prévision projets classes pour l'année 2017-2018 :

Education physique et sportive :

Poursuite du cycle natation pour les élèves de CP + les élèves de CM2.

Les autres projets s'élaboreront au sein de la nouvelle équipe.

Autres sujets :

Le paiement de la cantine par internet sera mise en place à la rentrée de septembre.

La liste des fournitures sera communiquée aux familles à l'issue de la prochaine entrevue avec le nouveau directeur.

Information sur les rythmes scolaires :

Au cours de la présente année scolaire, de multiples réunions, de multiples démarches ont été réalisées dans le but de modifier les horaires scolaires à partir de septembre prochain en particulier pour répondre aux attentes de l'école maternelle en terme de rythme spécifique pour des élèves de trois à cinq ans. Cela a débouché le 28 mars dernier lors d'un Conseil d'Ecole extraordinaire commun aux deux écoles à l'instauration de nouveaux horaires pour l'année prochaine qui ont été communiqués à l'ensemble des familles.

Mais depuis les élections présidentielles et l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, des annonces ministérielles concernant le choix laissé à chaque municipalité pour un retour éventuel à la semaine des quatre jours ont été formulées. Les équipes enseignantes et les communes auraient ainsi la possibilité de modifier ou non leur organisation actuelle.

A La Jarne, une réflexion s'est installée au niveau des équipes enseignantes (sans l'ancien mais avec le nouveau directeur) et aussi au niveau municipal. La tendance majoritaire dans les deux écoles serait effectivement un retour à cette semaine de quatre jours.

Cependant, tout changement ne peut se faire sans une directive ministérielle officielle sous forme d'un décret qui est encore inexistant à ce jour.

Il faut également savoir que même avec ce décret, toute décision doit respecter une procédure réglementaire (convocation d'un conseil d'école extraordinaire, vote du changement lors de cette réunion, formalités administratives, validation du DASEN).

En tout état de cause, il faudra que ce décret soit rendu officiel sans tarder pour envisager une application dès la rentrée 2017.

> Parole est donnée sur ce sujet aux différents personnes présentes :

Intervention de Mr Coppolani :

Pour ces rythmes, la priorité est donnée au scolaire, le périscolaire s'adaptant ensuite au scolaire.

Si la volonté des enseignants est de modifier le temps scolaire pour revenir à une semaine de quatre jours, la mairie est prête à suivre ce souhait.

Dans cette hypothèse, le centre de loisirs sera maintenu le mercredi après-midi et des activités facultatives seront proposées le mercredi matin sur le modèle des TAP au même tarif actuel.

L'objectif est de satisfaire le souhait des enseignants tout en séparant le plus distinctement la partie scolaire et non scolaire.

Enseignants :

La nouvelle équipe enseignante de septembre 2017 se déclare favorable à la majorité (3 avis favorables, 2 plus réservées).

Parents :

Lors d'un bref tour de table, les parents élus présents se déclarent favorables à l'unanimité.

En conclusion, il est décidé d'attendre l'officialisation du décret pour lancer la procédure en vue d'un retour à la semaine de quatre jours.

Les horaires scolaires qui s'appliqueront à la rentrée de septembre seront soit ceux votés le 28 mars dernier* ou ceux répartis sur une semaine de quatre jours qui seront adoptés lors d'un éventuel prochain conseil d'école extraordinaire.

Mr Méreau souligne qu'après avoir passé des heures de travail et de réunions sur la modification des horaires durant cette année, il assurera le travail administratif requis pour un éventuel changement laissant le soin à la mairie et à la direction de la maternelle de mener les opérations d'information auprès des familles.

* Rappel des horaires scolaires adoptés lors du Conseil d'Ecole extraordinaire le 28 mars 2017.

Lundi : 8 h 30 / 12 h – 14 h 15 / 16 h 30

Mardi : 8 h 30 / 12 h – 14 h / 15 h

Mercredi : 8 h 30 / 12 h

Jeudi : 8 h 30 / 12 h – 14 h 15 / 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 / 12 h – 14 h / 15 h

4 – Informations et questions diverses.

> Mme Salomon annonce que l'offre proposée par la mairie sur l'aide aux leçons est nécessaire et qu'elle sera maintenue l'année prochaine. Le conseil d'école souhaite que cette information soit communiquée de manière plus visible auprès des familles.

> Mme Salomon informe les enseignants que la salle informatique qui se trouve actuellement dans la partie maternelle du groupe scolaire sera transférée durant l'été dans la salle de classe inoccupée de l'école élémentaire.

> Avant de lever la séance de son 72ème et dernier conseil d'école au sein de l'établissement, Mr Méreau remercie l'ensemble des différents membres qui ont participé à ces réunions durant toutes ces années que ce soient les différents représentants de parents, les élus municipaux successifs et tous les enseignants ayant fréquenté l'établissement durant ces vingt-quatre années.

Il invite les membres présents à cette réunion du 8 juin 2017 à partager le verre de la convivialité tout en souhaitant une bonne collaboration entre les différentes parties pour les années à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05

Les Secrétaires de séance,

Le Directeur,

F.A.

C.C.

J-C.M.

Mme ACCARY

Mme COUMARIN

Mr MÉREAU

Les familles désirant obtenir un exemplaire du compte-rendu du Conseil d'Ecole peuvent en faire la demande auprès :

du Directeur de l'école - e-lajarne@ac-poitiers.fr

des parents élus au conseil d'école : lesparentsdeleves.lajarne@yahoo.fr

Le document est également consultable sur le site internet de la mairie.